MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud

Décision nº 68918 du 11 septembre 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud

NOR : *INTJ1319171S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 5378 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300429S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er octobre 2013 :

Louisy, Patrick	Nigend : 125 853	Numéro de livret de solde : 5 279 871

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er octobre 2013 :

Michel, Arnaud	Nigend : 138 165	Numéro de livret de solde : 5 324 451

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er octobre 2013 :

Bride, Jean-Marc	Nigend : 139 710	Numéro de livret de solde : 5 296 018
Thevenet, Martin	Nigend : 197 747	Numéro de livret de solde : 8 048 934

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er octobre 2013 :

Passemard, Fabrice	Nigend : 155 215	Numéro de livret de solde : 8 012 880

Fait le 11 septembre 2013.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,
D. Galtier